



sne!

Réforme des retraites

Le SNE élimine :

- √ une réforme qui conduirait à la baisse des pensions ;
 - √ l'introduction d'un âge pivot à 64 ans qui induirait un recul de l'âge de départ.

Le SNE réclame :

- √ de véritables négociations ;
- √ une augmentation significative des salaires pour permettre le maintien du niveau de pension actuel ;
 - √ une conservation complète des droits acquis lors de la bascule dans le nouveau système ;
 - √ une mise en œuvre progressive de 15 à 20 ans.

Le SNE souhaite :

- √ une retraite honorable pour tous ;
- √ un départ à la date anniversaire ;
- √ la création d'un compte pénibilité ;
- √ l'aménagement des fins de carrière ;
- √ la prise en compte des années d'étude ;
 - √ la suppression de la décote ;
- √ le maintien des départs pour retraite anticipée (carrière longue, handicap, mère de 3 enfants...) ;
- √ le maintien de la majoration et de la bonification des enfants dans le calcul ;
- √ **une pension portée a minima à 2000 euros.**